

Procès-verbal du Conseil d'établissement		
CE-1718-06	18 juin 2018, 19 h 15	Siège social Commission scolaire de la Capitale - salle 286

Pour représenter les parents	
M. Martin Labbé, représentant au comité de parents M. François Lépine, substitut au comité de parents	M. Alain-Claude Oussou, parent M ^{me} Caroline Paquin M. Daniel Tremblay M. Guylain Tremblay
Pour représenter les élèves	
M. Louis-Eden Caron-Latulippe, élève	
Pour représenter le personnel	
M. Nicolas Beaudette, enseignant M. Julien Brouillette, personnel de soutien M ^{me} Marie-Josée Frenette	M ^{me} Dominique Lacasse, enseignante M. Shawn Mac Farlane, enseignant M ^{me} Andrée Ross, enseignante
Pour représenter la communauté	
Mme Audrey Lemay, Pilier Jeunesse	
La direction	
M. Francis Bélanger	
Étaient absents	
M ^{me} Brigitte Bouchard, parent M. Marcel Brie, enseignant M ^{lle} Rosalie Gagnon M. Benoît Thibodeau, personnel professionnel Mme Patricia Pichette, Maison des jeunes L'Antidote	

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue	5 min
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (📄 inclus)	5 min
3. Période de questions du public	5 min
4. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 14 mai 2018 (📄 inclus)	5 min
5. Suivi au procès-verbal (📄 inclus)	10 min
6. Correspondance	5 min
7. Rapport du délégué au comité de parents	10 min
8. Mot du représentant de la communauté	10 min
9. Mot des représentants des élèves	10 min
10. Dossiers pour décision	
10.1. Approbation de la planification des voyages 2018-2019 (📄)	
10.2. Approbation des principes et des frais exigés aux parents 2018-2019 (📄)	50 min
10.3. Adoption du budget de l'établissement 2018-2019 (📄)	
10.4. Adoption du rapport annuel du conseil d'établissement 2017-2018 (📄)	
11. Dossiers pour information	
11.1. Ordre du jour de l'assemblée générale des parents 2018-2019 (📄)	25 min
11.2. Évaluation du plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation (📄)	
Autres	
12.	
13.	
14. Date de la prochaine rencontre	
15. Clôture de la réunion	

1. Mot de bienvenue

Monsieur François Lépine souhaite la bienvenue aux membres.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (📄 inclus)

Un membre demande l'ajout des points suivants :

- 12. Grilles-matières
- 13. Classe d'accueil

Monsieur Guylain Tremblay propose l'adoption de l'ordre du jour incluant les ajouts demandés. Monsieur Claude Oussou le seconde.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION 1718-06-01

3. Période de questions du public

Aucune présence du public.

4. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 14 mai 2018 (📄 inclus)

Les modifications suivantes sont demandées : madame Audrey Lemay était absente lors de la dernière rencontre.

Au point 11.4 on devra enlever la dernière phrase : il y aura diminution des améliorations et l'on devra s'assurer de les maintenir.

Monsieur Guylain Tremblay propose l'adoption du procès-verbal de la rencontre du 14 mai avec les modifications demandées. Monsieur Louis-Eden Caron-Latulippe seconde.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION 1718-06-02

5. Suivi au procès-verbal (📄 inclus)

10.1 Approbation des fournitures scolaires exigées aux parents (📄)

Monsieur Francis Bélanger informe que la description de la calculatrice suggérée sera la même pour la 1^{re} à la 4^e secondaire.

10.2 Approbation de nouvelles sorties - mise à jour(📄)

Le voyage à Boston a été annulé en raison du nombre insuffisant d'inscriptions.



11.7 Orientations du budget du CÉ 2018-2019

Monsieur Francis Bélanger informe les membres du partenariat avec CONVIVIO qui verse des ristournes à l'école annuellement. Il consulte les membres sur l'utilisation de ces fonds. Quelques propositions sont suggérées, dont : redonner pour les activités sportives de l'école, ajouter au budget étudiant, financer des cours d'été aux plus démunis.

Après discussion, le président recommande de reporter ce sujet à la rencontre du mois d'octobre afin de laisser aux membres du conseil d'établissement toute la latitude nécessaire quant à l'utilisation des sommes qui seront attribuées en cours d'année.

6. Correspondance

Le président mentionne qu'il n'a pas de correspondance à présenter.

7. Rapport du délégué au comité de parents

M. Martin Labbé informe les membres des sujets discutés lors de la dernière rencontre. Les frais exigés aux parents a été l'un des sujets qui a amené de bonnes discussions. Il y a préoccupation de voir disparaître les sorties si l'école ne peut pas exiger les frais aux parents.

8. Mot du représentant de la communauté

Madame Audrey Lemay mentionne que c'est une période plus tranquille. L'accompagnement pour l'aide aux devoirs s'est terminé la semaine dernière.

Le projet « cuisine » pour Duberger/Les Saules est reporté en octobre.

L'activité du rendez-vous, le midi a été un succès et se poursuivra dès l'automne prochain. Un dîner pizza a été offert aux jeunes.

9. Mot des représentants des élèves

Monsieur Louis-Eden Caron-Latulipe fait part de son appréciation de la dernière rencontre du parlement étudiant pour clôturer l'année, avec un repas hot-dogs et une fondue au chocolat.

Il fait part de son appréciation au regard de l'abreuvoir qui a été réparé.

Monsieur Francis Bélanger complète l'information avec les activités suivantes :

- la sortie à Bromont;
- l'activité de la remise des albums avec la séance des signatures a été appréciée des élèves;
- la direction se questionne, par contre, sur le processus de la remise des diplômes puisque certains parents exercent des pressions lorsque leur enfant ne se qualifie pas.

Un membre suggère de recommander les parents mécontents au conseil d'établissement.

Les membres du conseil d'établissement adressent une motion de félicitations au comité organisateur du Gala hommage et de la Remise des diplômes.

10. DOSSIERS POUR DÉCISION

10.1 Approbation de la planification des voyages 2018-2019 (🗨)

Monsieur Francis Bélanger présente la planification des voyages pour 2018-2019 qui tient compte de la directive émise par le ministère. Les sorties doivent être planifiées dans le but d'instruire, socialiser et qualifier. Les frais de suppléance ne pourront plus être exigés aux parents pour les sorties réalisées pendant les 180 jours de classe.

Les membres échantent sur des pistes de solution et la possibilité d'organiser des campagnes de financement.

Un membre fait part de son inquiétude sur le voyage organisé en Nouvelle-Orléans et du taux de criminalité de cet état. Cette sortie fera l'objet de discussion, donc son approbation est reportée.

Après discussion, monsieur Shawn Mac Farlane propose d'adopter les voyages suivants : Toronto, Montréal, la côte est américaine ainsi que celui à New-York. Monsieur Louis-Eden Caron-Latulipe le seconde.

Adoptée à l'unanimité
RÉSOLUTION 1718-06-03

10.2 Approbation des principes et des frais exigés aux parents 2018-2019 (🗨)

Monsieur Francis Bélanger présente le document des principes d'encadrement des frais exigés aux parents avec les nouvelles directives ministérielles.

Les membres font part de leurs inquiétudes relativement aux impacts qu'auront ces nouvelles directives sur le service aux élèves et le budget de l'école.

Monsieur Julien Brouillette propose l'adoption des principes et des frais exigés aux parents 2018-2019 avec réserve que cette proposition pourrait imputer le budget de l'école et affecter le service aux élèves. Monsieur Martin Labbé le seconde.

Résultats du vote : 6 contre et 5 en faveur.

Le conseil d'établissement prend la décision de ne pas approuver les principes et les frais exigés aux parents 2018-2019.

Conséquences :

Monsieur Francis Bélanger informe les membres que cette décision n'est pas conforme aux procédures et responsabilités du conseil d'établissement. Elle pourra entraîner des répercussions sur la prochaine rentrée scolaire. Conséquemment il informera les membres des prochaines étapes à suivre.

10.3 Adoption du budget de l'établissement 2018-2019 (🗨)

Ce sujet ne peut être traité en raison de la non-adoption des principes des frais exigés aux parents pour 2018-2019. La préparation du budget de l'établissement est directement liée aux frais exigés aux parents.

10.4 Adoption du rapport annuel du conseil d'établissement 2017-2018 (■)

L'adoption du rapport annuel est reportée à une prochaine rencontre en raison de la non-adoption des principes et des frais exigés aux parents.

11. DOSSIERS POUR INFORMATION

11.1 Ordre du jour de l'assemblée générale des parents 2018-2019 (■)

Monsieur François Lépine présente la lettre d'invitation aux parents ainsi que l'ordre du jour de l'assemblée générale des parents qui se tiendra le 19 septembre prochain.

Cinq (5) postes seront à combler lors de cette rencontre, soit 3 pour un mandat de deux (2) ans et 2 pour une durée d'une année.

11.2 Évaluation du plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation (■)

Monsieur Francis Bélanger présente une évaluation du plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation réalisée en mai 2017 par un comité formé des membres du personnel et de la direction.

12. Grilles-matières

Un membre soulève une problématique avec le local assigné pour l'enseignement de l'économie familiale.

Monsieur Francis Bélanger fait part que ce cours fait l'objet de réflexions en raison des frais qui ne pourront plus être exigés aux parents.

13. Classe d'accueil

Des discussions sont en cours afin de relocaliser la classe d'accueil dans un autre établissement afin de libérer la place pour accueillir un 2^e groupe en FPT1.

14. Date de la prochaine rencontre

Une rencontre devra avoir lieu avant le 3 juillet dont la date sera à déterminer.

15. Clôture de la réunion

La levée de l'assemblée est proposée à 21 h 15 par monsieur Louis-Eden Caron-Latulipe, secondé par madame Caroline Paquin.

Adoptée à l'unanimité
RÉSOLUTION 1718-06-04

Christiane Côté
Secrétaire

François Lépine
Président